

8^e Forum des jeunes de l'UNESCO

29-31 octobre 2013

UNESCO, Paris, France

« Les jeunes et l'inclusion sociale : engagement civique, dialogue et développement des compétences »

Appel à projets

Guide de référence pour les thèmes spécifiques

De façon générale, les projets opérationnels soumis doivent viser toute **action de développement**, par et pour les jeunes, tout en faisant état d'une approche « holistique » des questions liées à la jeunesse. Ils doivent mettre l'accent sur le rôle des « jeunes en tant qu'agents de transformations sociales, de développement durable et de paix », et promouvoir les droits de l'Homme, l'égalité des genres, la culture de la paix et le développement durable.

Dans ce cadre, les projets opérationnels devraient s'inscrire dans un des thèmes spécifiques proposés ci-dessous:

1. Inclusion sociale

En 1995, le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social voit la société inclusive comme « une société pour tous, où chaque individu, avec ses droits et ses responsabilités, a un rôle actif à jouer »¹. Une telle communauté est fondée sur les valeurs fondamentales d'équité, d'égalité, de justice sociale, des droits de l'Homme et des libertés, ainsi que sur les principes promouvant la diversité. Elle dispose également de mécanismes appropriés permettant aux citoyens de participer aux processus de prise de décision qui affectent leurs vies et, en définitive, forgent leur avenir commun². Le Sommet mondial pour le développement social a affirmé que l'inclusion sociale fait partie des objectifs clés du développement social. Certaines délibérations internationales actuelles – telles que celles relatives à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et au processus en cours visant la formulation de l'agenda international pour le développement post-2015 – mettent davantage l'accent sur la stricte nécessité d'inclusion et d'équité. Le récent rapport du Secrétaire général des Nations Unies, qui présente les principales réussites et les défis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), appelle à ce que (a) le développement social inclusif, et (b) le développement économique inclusif deviennent les deux des quatre dimensions principales de l'agenda international post-2015. Cette orientation est également articulée dans le Rapport 2012 du Groupe de haut niveau sur la viabilité mondiale, créé par le Secrétaire général des Nations Unies.

Domaines possibles pour les projets opérationnels : *accès à l'éducation, qualité de l'éducation et opportunités d'apprentissage ; droits culturels, y compris les droits des peuples autochtones et des minorités ; plaidoyer pour des politiques nationales de jeunesse*

¹ Nations Unies, 1995, chapitre I, résolution 1, annexe II.

² Nations Unies, 1995, Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, disponible en suivant le lien : <http://www.un.org/esa/socdev/wssd/text-version/agreements/index.html>

inclusives ; science, technologie et innovation³ ; inclusion civique et politique ; liberté d'expression ; jeunes ayant un handicap ; inclusion sociale et prévention du HIV/SIDA ; droits des migrants ; inclusion à travers le sport et les arts ; popularisation de la science⁴, etc.

2. Engagement et participation des citoyens

La participation dans la vie citoyenne est un droit fondamental. Les jeunes ont un rôle crucial à jouer en matière de changement social, non seulement dans le futur, en tant qu'adultes, mais aussi plus immédiatement en tant que citoyens actifs, en élaborant, mettant en œuvre ou contribuant à des actions individuelles ou collectives. L'engagement citoyen fait allusion à la manière dont les citoyens participent dans la vie d'une communauté en vue d'améliorer les conditions pour les autres ou de forger l'avenir de la communauté. Bien qu'il existe plusieurs différentes définitions de l'engagement citoyen sans signification unique et largement partagée⁵, l'engagement citoyen se focalise généralement sur la participation au changement continu à travers l'amélioration des conditions économiques, écologiques, sociales et politiques. Les jeunes femmes et hommes peuvent contribuer en informant, réformant et construisant une société qui contribuera à leur bien-être et à la promotion de l'équité et de l'intégration. L'engagement citoyen des jeunes est également de plus en plus reconnu comme une composante importante du développement des jeunes car il peut aider à la construction du capital humain et social et à l'éducation des personnes quant à leurs droits politiques et civiques ainsi qu'à leurs responsabilités en tant que citoyens.

L'engagement citoyen et la participation dans la vie citoyenne peuvent se manifester de différentes manières : participation des jeunes à la prise de décision, renforcement du leadership des jeunes, volontariat, entrepreneuriat social, médias des jeunes, etc.

Domaines possibles pour les projets opérationnels : éducation et apprentissage à la citoyenneté (formels, informels, non-formels) ; participation aux processus nationaux ou locaux de prise de décision (à différents niveaux : autorités nationales, élus locaux, école ou communauté) ; politiques inclusives touchant la jeunesse ; développement ou renforcement des structures représentatives et inclusives de participation des jeunes (conseils de jeunes et autres) ; facilitation du dialogue des jeunes avec les décideurs politiques et les organisations de la société civile ; action menée par les jeunes au bénéfice de leurs communautés et, particulièrement, des populations vulnérables ; volontariat, y compris au sein des organisations de la société civile ; médias des jeunes (y compris le renforcement des capacités des jeunes pour développer ou participer en particulier aux médias communautaires) ; TIC pour la promotion de l'engagement et de la participation citoyenne (y compris l'engagement des jeunes à travers la technologie mobile et d'information) ; participation dans les processus scientifiques, utilisation de la science et de solutions innovantes pour engager les membres de la société ; engagement citoyen des jeunes en vue de prévenir la violence qui les affecte ; engagement citoyen à travers le sport ; engagement citoyen à travers les arts et les différentes formes d'expressions culturelles ; employabilité, etc.

3. Dialogue interculturel

Le dialogue interculturel est un processus qui comprend un échange et une interaction respectueux entre individus, groupes et organisations ayant des origines ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques différentes, et ce, sur la base d'une compréhension et

³ La science, la technologie et l'innovation contribuent à l'inclusion sociale à travers la production du savoir et d'une compréhension commune qui connecte la société et renforce le tissu social. Il s'agit d'une manière efficace d'assurer l'intégration sociale et d'engager différents groupes, notamment les jeunes, les groupes autochtones et des membres isolés de la société.

⁴ (a) Des efforts développés au niveau de la communauté ou au niveau national pour améliorer l'engagement, dans le domaine des sciences, des citoyens, notamment des jeunes, des groupes marginalisés et des enfants ; (b) des célébrations et des projets nationaux en reconnaissance de la journée mondiale de la science au service de la paix et du développement ; (c) des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer sur des questions environnementales et scientifiques diverses.

⁵ "What Do We Mean By "Civic Engagement"?", *Journal of Transformative Education*, juillet 2005, vol.3, no.3, 236-253, <http://jtd.sagepub.com/content/3/3/236.abstract>

d'un respect mutuels. La promotion du dialogue interculturel est une priorité pour l'UNESCO et les Nations Unies, telle que soulignée par la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022)⁶. Le dialogue interculturel vise à développer une meilleure compréhension des diverses perspectives et pratiques, à accroître la participation ainsi que la liberté et la capacité de faire des choix, à renforcer l'équité et les processus créatifs parmi les jeunes.

Domaines possibles pour les projets opérationnels : *ville créatives⁷; industries créatives⁸; droits et participation des peuples autochtones et des minorités; échanges interculturels; respect pour la diversité culturelle, ethnique, religieuse et linguistique; sensibilisation au patrimoine et sa préservation; rôle et utilisation des médias, incluant les médias sociaux; compétences interculturelles, citoyenneté mondiale et nouvelles identités; rapprochement des cultures et culture de la paix; utilisation de la science et de la recherche dans la promotion de la culture, etc.*

4. Entreprenariat social et innovation sociale

L'entreprenariat social est le processus qui poursuit des solutions innovantes pour répondre aux problèmes sociaux. Il vise à atteindre une richesse pour la société dans son ensemble, contribue au développement communautaire, soutient la durabilité environnementale et produit du capital social. Des jeunes chercheurs, scientifiques, innovateurs et entrepreneurs sociaux cherchent à servir les intérêts de la communauté en créant des solutions qui répondent aux besoins de la société et en s'engageant dans la recherche de moyens de subsistance pour eux-mêmes et pour leurs communautés. Les jeunes peuvent faire partie de ce processus en utilisant leurs connaissances ainsi que le savoir et la créativité autochtones et traditionnels, afin d'identifier de nouveaux moyens pour répondre aux besoins urgents des sociétés, notamment des groupes vulnérables, pour lesquels des solutions adéquates ne sont pas offertes par le marché ou le secteur publique. Les jeunes femmes et hommes sont des leaders et des innovateurs dynamiques, des moteurs d'innovation sociale, des développeurs d'entreprises sociales œuvrant pour une société dynamique et inclusive. A travers l'entreprenariat social et l'innovation sociale, il est possible de répondre aux besoins des sociétés et de créer des relations ou des collaborations en vue d'un changement.

Domaines possibles pour les projets opérationnels : *entreprenariat social et innovation sociale dans les domaines de la culture, les sciences, la technologie et les NTIC; recherche menée par les jeunes sur l'entreprenariat social et l'innovation sociale; formation à l'entreprenariat social en vue de la réduction de la pauvreté; innovation sociale et développement communautaire touchant les jeunes; promotion d'une culture d'innovation⁹, etc.*

5. Prévention de la violence et des conflits, et consolidation de la paix

La consolidation de la paix et la prévention des conflits et de la violence peuvent être davantage promues par l'apprentissage interculturel et le dialogue, l'éducation civique et l'engagement, la tolérance, l'éducation aux droits de l'Homme et à la paix, la démocratie, le respect mutuel de la diversité sous toutes ses formes, la solidarité et la coopération internationales. A cette fin, des mécanismes de promotion d'une culture de la paix et de la tolérance parmi les jeunes doivent être mis en place pour lutter contre leur participation à

⁶ Résolution 67/104 sur la Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix (http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/67/104&referer=/english/&Lang=F).

⁷ Référence aux villes qui travaillent pour la diversité culturelle et le développement urbain durable, et reconnues comme : des « centres créatifs », promoteurs de développement socio-économique et culturel à la fois dans les pays développés et ceux en voie de développement grâce aux industries créatives; et des « groupements socioculturels » mettant en relation des communautés diverses sur le plan socioculturel afin de créer un environnement urbain sain. Pour de plus amples explications : <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/creativity/creative-cities-network/>

⁸ Ce qui inclue l'édition, la musique, le cinéma, l'artisanat et le design, dont la dimension internationale fait d'elles un enjeu déterminant pour l'avenir en termes de liberté d'expression, de diversité culturelle et de développement économique. Pour de plus amples explications : <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/creativity/creative-industries/>

⁹ Solutions innovantes menées par les jeunes (influencées à la fois par les sciences et par les connaissances autochtones et traditionnelles) afin de pouvoir répondre à des défis communautaires et nationaux.

des actes de violence, de terrorisme, de xénophobie, de discrimination raciale et fondée sur le sexe, etc.

Domaines possibles pour les projets opérationnels : *lutte contre la discrimination raciale et fondée sur le sexe ; éducation aux droits de l'Homme et à la paix ; prévention de la violence et des conflits ; renforcement des capacités des jeunes journalistes quant aux questions liées à la sécurité, etc.*

6. Démocratie

La démocratie garantit la séparation des pouvoirs et l'organisation d'élections libres et justes ; elle est basée sur le respect des droits de l'Homme et favorise la participation de tous aux décisions à tous les niveaux. La démocratie crée de l'espace pour les accords et les désaccords et fournit un environnement de progrès, de paix et de stabilité. La démocratie est un système de dialogue, de consultation et de prise en compte de toutes les parties prenantes. L'implication des jeunes femmes et hommes dans les structures participatives et dans le processus de décision, et le dialogue entre les autorités publiques et les jeunes sont fondamentaux pour soutenir la participation des jeunes dans la vie démocratique.

Domaines possibles pour les projets opérationnels : *éducation et apprentissage civique et aux droits de l'Homme (formels, informels et non-formels) ; participation dans la prise de décision ou dans la gouvernance ; participation dans les processus politiques, en particulier dans les périodes de transition démocratique ; plaidoyer mené par les jeunes et communication pour mettre en avant les aspirations des jeunes ; inclusion politique et civique ; liberté d'expression ; promotion d'une culture démocratique, y compris à travers les écoles ; amélioration de l'interface entre la science, la société et la politique¹⁰.*

7. Développement/renforcement des capacités

Le développement/renforcement des capacités et des compétences est un processus clé pour l'autonomisation des jeunes, la transition vers l'âge adulte et leur engagement en tant qu'acteurs sociaux reconnus. Le développement des capacités prépare les jeunes à la transition vers l'âge adulte et leur donne un meilleur accès à une société du savoir. Les jeunes apprennent mieux par une participation active, et ce, dans toute sorte d'environnement et de situation formels et non formels. L'investissement dans les capacités des jeunes est une garantie d'interventions durables et de développement au niveau d'un pays. Ceci s'avère vital pour réduire le chômage, l'inégalité et la pauvreté, et pour promouvoir la croissance économique.

Domaines possibles pour les projets opérationnels : *compétences vertes ; promotion de carrière dans le domaine des sciences et de la recherche¹¹ ; enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)¹² ; promotion de l'éducation scientifique, en particulier parmi les jeunes femmes, notamment dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM¹³) ; éducation artistique ; éducation physique et entraînement ; employabilité et transition de l'école vers le travail, à travers également des bourses et des opportunités pour un premier emploi ; technologies de l'information et de la communication et développement d'applications mobiles, etc.*

¹⁰ (a) Mécanismes pratiques pour améliorer l'implication des jeunes et des groupes de jeunes dans les processus des politiques des sciences ; (b) utilisation de e-sciences et des technologies émergentes pour adresser les besoins sociétaux.

¹¹ Programmes de mentorat visant les carrières des jeunes dans les domaines liés à la science et à la recherche.

¹² Pour plus de détails, suivre le lien suivant <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/education-building-blocks/technical-vocational-education-and-training-tvet/>

¹³ (a) Camps d'été et ateliers portant sur les sciences adressés à des jeunes femmes et hommes ; (b) Encouragement d'expositions ayant trait aux sciences dans des écoles et particulièrement celles des communautés isolées ; (c) Soutien à l'utilisation des kits de l'UNESCO sur la micro-science dans les communautés isolées et marginalisées.